SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 09 avril 2015 A 20 heures en mairie

Approbation du compte rendu de la séance du 19.02.2014
Désignation du secrétaire de séance : Mme Mariane DOMEIZEL

Ajout d'une question à l'ordre du jour de la séance : Garantie financière à hauteur de 4000 € si déséquilibre à l'issue de l'opération de construction de 6 logements sociaux par MISTRAL HABITAT dans le bâtiment acquis à l'AFGA : accepté à l'unanimité

1. **Budget principal : Rapporteur M. GAGGIOLI**

Compte de gestion : adopté avec 21 voix pour et 4 abstentions (MM. BRETTE – REYNIER – JH OLIVE – Mme PYRAUT)

Compte administratif : adopté avec 20 voix pour et 4 abstentions (MM. BRETTE – REYNIER – JH OLIVE – Mme PYRAUT)
Affectation du résultat 2014 : adopté avec 21 voix pour et 4 abstentions (MM. BRETTE – REYNIER – JH OLIVE – Mme PYRAUT)

Budget primitif 2015 : adopté avec 24 voix pour et 1 voix contre (M. REYNIER)

Vote des taux des impôts locaux : taux 2014 maintenus pour 2015 à l'unanimité

2. **Budget annexe – Régie funéraire : rapporteur M. GAGGIOLI**

Compte de gestion : adopté à l'unanimité

Compte administratif : adopté à l'unanimité
Affectation du résultat 2014 : adoptée à l'unanimité

Budget primitif 2015 : adopté à l'unanimité

3. Budget annexe – Camping : Rapporteur M. GAGGIOLI

Compte de gestion : adopté à l'unanimité

Compte administratif : adopté à l'unanimité
Affectation du résultat 2014 : adoptée à l'unanimité

Budget primitif 2015 : adopté avec 24 voix pour et 1 voix contre (M. REYNIER)

4. Budget annexe – Aménagement Quartier du Parc : rapporteur M. GAGGIOLI

Compte de gestion : adopté avec 24 voix pour et 1 abstention (M. REYNIER)

Compte administratif : adopté avec 23 voix pour et 1 abstention (M. REYNIER)
Affectation du résultat 2014 : adoptée avec 24 voix pour et 1 abstention (M. REYNIER)

Budget primitif 2015 : adopté avec 23 voix pour – 1 voix contre (M. REYNIER) et 1 abstention (M. BRETTE)

5. Modification du tableau théorique des effectifs du personnel

Rapporteur : Madame DUMONTIER

- Le conseil municipal a décidé, à l'unanimité de créer un poste d'ATSEM principal de 2° classe titulaire à temps complet, un agent communal remplissant les conditions requises pour accéder à ce grade.
- Afin de pourvoir à des besoins occasionnels ou des surcroits d'activité, le conseil municipal a décidé d'opérer la distinction, dans le tableau théorique des effectifs du personnel, entre les postes d'adjoints techniques de 2° classe titulaires et contractuels.

6. Modification des tarifs du camping municipal

Rapporteur : Monsieur RATTO

- Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité de modifier pour la saison 2015, les tarifs du camping municipal comme suit :
  Emplacement Camping car : 6.50 €
  Electricité : 3.20 €

7. Modification des statuts du Syndicat mixte du Parc Naturel régional du Luberon

Rapporteur : Madame DOMEIZEL

- Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité la modification des statuts du **Syndicat mixte du Parc Naturel régional du Luberon**. Cette modification porte essentiellement sur l'intégration des EPCI présents sur le territoire du PNRL dans la gouvernance du Syndicat, afin d'assurer une représentativité du territoire plus proche de la réalité.

8. Questions diverses et informations

Monsieur REYNIER renouvelle sa demande de statistiques de présence des conseillers municipaux aux réunions des diverses commissions.
Madame KURKDJIAN indique qu'une rencontre a eu lieu avec les commerçants locaux, qui sollicitent la mise en place d'une signalétique pour indiquer les parkings du village, si possible avant le début de la saison estivale. Elle indique également que l'assemblée générale de l'association l'HARP s'est tenue ce jour et qu'une aide du CREDIT AGRICOLE a été obtenue pour financer les projets de l'association.
Madame REYNAUD transmet les remerciements de l'association les Amis du Livre pour le renouvellement du parc informatique de la bibliothèque. Elle informe également le conseil d'un projet commun entre la bibliothèque et le Centre social sur le thème de la laïcité.
Madame REYNAUD informe le conseil que les articles pour le Fil de l'Eze devront être déposés avant le 11 mai.
Madame DOMEIZEL indique que les résultats de l'enquête effectuée démontrent que plus de 200 personnes seraient intéressées par la mise en place d'une mutuelle de village. Ce projet est susceptible d'intéresser également d'autres communes. Une réunion d'information aura lieu le 18 avril prochain.
Monsieur AUBOIS informe le conseil que la mise en place des vidéo-projecteurs interactifs est terminée à l'école élémentaire. Le Directeur de l'établissement propose une démonstration pour les conseillers intéressés (date à déterminer)

La séance est levée à 22 h 20.